

## **Compte-rendu de la réunion du 14 novembre 2007**

Invitation adressée à toutes les ADL par courriel le 26/10/2007, par Olivier Dubois

### **Participants :**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>ADL</b>	<b>E-mail</b>	<b>Tél.</b>	<b>Fax</b>
DYKMANS	Eric	Oupeye	<a href="mailto:adloupeye@hotmail.com">adloupeye@hotmail.com</a>	04/256.92.24	04/240.03.99
PAQUOT	Chantal	Gembloux	<a href="mailto:adl.gembloux@skynet.be">adl.gembloux@skynet.be</a> <a href="mailto:chantal.paquot@gembloux.be">chantal.paquot@gembloux.be</a>	081/62.55.54	081/62.55.59
FYALKOWSKI	Tania	Ciney	<a href="mailto:tfyalkowski@ciney.be">tfyalkowski@ciney.be</a>	083/23.10.24	
HAUWEL	Céline	Dinant	<a href="mailto:celine.hauwel@dinant.be">celine.hauwel@dinant.be</a>	082/22.97.26	082/22.97.26
DUBOIS	Olivier	UVCW	<a href="mailto:olivier.dubois@uvcw.be">olivier.dubois@uvcw.be</a>	081/24.06.22	081/24.06.17
EVARD	Luc	Sambreville	<a href="mailto:levrard@commune.sambreville.be">levrard@commune.sambreville.be</a>	071/26.02.27	
GAUTHIER	Thibaut	Visé	<a href="mailto:adl@vise.be">adl@vise.be</a> <a href="http://entreprise.vise.be">http://entreprise.vise.be</a>	04/374.86.32	
LOUON	François	Comblain-au-Pont	<a href="mailto:francois.louon@publilink.be">francois.louon@publilink.be</a>	04/369.99.81	04.369.99.92

### **Animateur :**

François LOUON, agent ADL de la commune de Comblain-au-Pont, à l'initiative de ce projet de connexion à la BCE.

### **Objectif du groupe de travail :**

François LOUON expose l'état de la réflexion suite à une première réunion, le 12 septembre 2007, au Cabinet du Ministre COURARD, avec :

- Ludovic MARCHAL, attaché
- Serge CRAVATTE de la Direction de l'informatique (gestionnaire du Référentiel MRW)
- Pascal HENNEAUX de la DGPL (dossiers EPN, etc.)
- André DELACHARLERIE de l'AWT
- Edouard VERCRUYSSSE de l'UVCW (absent)
- Bernard GENIN (Easi-WAL)

Quatre modalités d'accès possibles sont identifiées de manière théorique en réunion :

- 1.1. Un accès d'application à application (A2A) de type « **abonnement** » (PUSH) : une base de données-type est téléchargée sur le serveur local de l'administration communale ; mise à jour de manière **périodique** (backup incrémentiel des nouveautés et backup différentiel des modifications éventuelles) et gérée de manière locale à travers un petit logiciel de gestion.

## Plate-forme ADL de l'UVCW

### Groupe de Travail – Banque-Carrefour des Entreprises (BCE)

---

- 1.2. Un accès d'application à application (A2A) de type « **consultation** » (PULL) : l'utilisateur rapatrie **manuellement** la base données à travers un petit logiciel de gestion de base de données.
- 1.3. Un accès web régional à la BCE, réservé aux fonctionnaires autorisés : un **site web régional** permet de consulter l'entièreté de la BCE (limitée aux informations accessibles) sur base d'un moteur de recherche par critère.
- 1.4. Un **accès web communal** à une partie de la BCE, accessible au grand public : un **registre dynamique des entreprises locales** (sièges social et sièges d'exploitation encodés sur le code INS de la commune)

Parmi ces quatre modalités, il apparaît d'emblée que la quatrième impliquera chaque commune et ne peut donc être mise en place par la Région.

Outre ces modalités d'accès (aspect fonctionnel), la principale question qui se pose est d'**identifier clairement le type d'informations que les ADL et plus largement les communes souhaitent obtenir de la BCE : quels sont les RESULTATS attendus ?** Pour ce faire, il convient également d'**identifier le type de requêtes qui seront sollicitées : quels sont les CRITERES, voire les OPERATIONS demandés ?**

Ces questions permettront à la DI d'élaborer un SAS informatique pour attaquer la base de données de la BCE.

### Discussion préalable

Profitant d'un tour de table de présentation, les participants identifient un certain nombre de questions ou de problèmes rencontrés dans le cadre de leur travail d'élaboration de leur registre des entreprises locales ou dans la perspective d'une utilisation de la BCE (ou plutôt d'une copie centralisée à la Région wallonne) à des fins d'observation de la situation économique du territoire et de son évolution :

- Que recouvre précisément l'appellation « entreprise » ?
- Quid des catégories ?
- Quelles sources de données utiliser ?
- Quelle fiabilité ? (il ressort notamment de la confrontation d'un échantillon de la BCE (codes postaux 4170 et 4171) avec les informations de terrain, un taux d'erreurs important, dépassant les 10% : non actualisation suite à un décès, une faillite ou un déménagement, etc.)
- Comment localiser les entreprises ? Sur base du siège social et/ou du/des siège(s) d'exploitation ?
- Comment élaborer des statistiques fiables et représentatives ?
- Quid des indépendants sans vitrine ?
- Comment systématiser le lien administratif avec la commune, avec l'ADL ?
- Quid de la mise à jour des listings ?
- Quid de la mise à jour de la BCE et dépasser la contrainte légale ? Comment, par exemple, supprimer un n° d'entreprise lorsque l'entrepreneur est décédé ou « a disparu » ? Qui payera ?
- Comment exploiter la BCE pour géo-référencer les entreprises et créer une cartographie interactive ?
- Comment gérer le flux d'informations que les ADL pourront faire remonter du terrain à la Région wallonne afin d'actualiser la BCE et éviter des conflits d'occurrences lors des mises à jour automatiques dans le cas d'un abonnement ?

- Etc.

## **Propositions du groupe de travail**

Le groupe propose de travailler simultanément sur deux types de connexions :

- a) une connexion via un **site web** centralisé au niveau de la Région wallonne et accessible de manière sécurisée aux agents autorisés ;
- b) une connexion A2A via un **abonnement** spécifique à chaque commune et limité à l'ensemble des informations (par sièges sociaux et établissements) relevant du code INS de la commune.

Le groupe a ensuite formulé le type de requêtes et de données souhaitées en fonction de ces deux modes de connexions.

### **a) Site web centralisé au niveau de la Région wallonne**

Trois types de recherche devront être possibles sur le site :

1) **une recherche par simple critère** visant à trier la base de données en fonction de n'importe quel champ disponible ;

2) **une recherche multi-critères** sur base d'une sélection opérée par l'agent dans une liste de champs pré-encodés.

Par exemple :

- trier d'abord sur base d'un code INS (choisir un ou plusieurs codes dans une liste, créer une fourchette),
- puis par CODE NACE (choisir un ou plusieurs codes dans une liste, créer une fourchette),
- puis en fonction d'une rue,
- etc..

Cet outil doit permettre à n'importe quel agent ADL de la Région wallonne d'effectuer une recherche informative sur son propre territoire d'action ou sur un territoire élargi ou comparable.

Exemple : je souhaite sortir la liste des entreprises du CODE NACE « extraction de pierre » du territoire du GREOA (code INS des 10 communes), puis les trier par chiffres d'affaires.

Il semble au groupe de travail que, techniquement, le fait de pouvoir faire des requêtes sur l'ensemble des champs accessibles ne pose pas de problèmes. Aussi, le groupe de travail émet le souhait qu'un maximum de requêtes puisse être possible.

3) **une recherche sur base d'une opération ou d'une série d'opérations prédéfinies** : « la somme de », « la moyenne », « le plus petit », « le plus grand ». L'inclusion de ce volet est lié aux limitations des tableurs les plus courants, type excel.

Exemple : je souhaite connaître le chiffre d'affaires global de l'ensemble des entreprises de ma commune.

L'agent cliquera sur « somme de » et sur « chiffres d'affaires », puis sur « code INS de la commune de... ».

Les différents types de résultats attendus pour ce type de recherche sont :

## Plate-forme ADL de l'UVCW

### Groupe de Travail – Banque-Carrefour des Entreprises (BCE)

---

- le nombre d'occurrences,
- le chiffre d'affaires,
- le nombre d'emplois,
- le nombre d'établissements,
- ... ;

triés par code INS ou par code NACE, etc.

Une quatrième opération ou opération complémentaire est souhaitée et consiste à pouvoir **sélectionner et comparer des données historiques, année par année**. Concrètement, le but est de conserver un historique de la BCE pour chaque année et permettre ainsi des comparaisons.

Il sera donc possible d'interroger la base de données selon l'une des trois modalités évoquées ci-dessus (recherche mono-critère, multi-critères ou par opérations) et demander ensuite d'afficher les résultats pour l'année en cours et pour une ou plusieurs années antérieures.

#### **b) SAS communal (abonnement A2A)**

Chaque commune serait abonnée à **l'ensemble des champs** accessibles, pour les données de son territoire (sur base du code INS de la commune).

Le module de recherche et d'édition de la base de données devrait permettre **de produire et d'exporter deux types de résultats en fonction du type de recherche :**

- a) **production d'un simple « extrait de la BCE » si la recherche est effectuée sur base d'un critère unique**
- b) **production d'un « rapport » si la recherche est effectuée sur base de plusieurs critères associés**, par exemple :
  - o entreprises classées par numéro, et/ou
  - o entreprises classées par dénomination, et/ou
  - o entreprises classées par types d'activités (code NACE), et/ou
  - o entreprises classées par rue (et non par adresse) et par numéro sur base du code INS (vérifier si le code INS contenu dans la BCE est suffisamment détaillé), et/ou
  - o entreprises classées par code postal, et/ou
  - o entreprises classées par date de début, et/ou
  - o entreprises classées par type d'entreprise,
  - o etc.

Les champs « rue », « n° » et « code postal » devront pouvoir être exploités dans un logiciel tiers tel que « geocoder » de googlemaps afin de permettre le géo-référencement de chaque entreprise et son exploitation dans une couche carto.

Dans tous les cas, il est souhaité que les résultats affichés puissent être exportés au sein d'un **fichier de type .xls**.

Concernant la mise à jour des informations, les agents souhaitent que l'abonnement « n'écrase pas » de manière automatique la version antérieure de la base de données. L'idéal serait de pouvoir conserver un historique de la base et permettre à tout moment la comparaison entre la nouvelle base de données téléchargée via l'abonnement et la base se trouvant déjà sur l'ordinateur. Cette comparaison devrait permettre de gérer les éventuels conflits d'occurrence dus à des problèmes de mises à jour, que ce soit au niveau de la Région ou au niveau local.

## **Plate-forme ADL de l'UVCW**

### **Groupe de Travail – Banque-Carrefour des Entreprises (BCE)**

---

L'objectif est de permettre in fine à l'agent traitant d'élaborer « sa » propre base de données locales, par exemple en modifiant ou complétant des informations fournies par la BCE via abonnement.

« Une solution intéressante serait, par exemple, d'obtenir :

- un backup incrémentiel toutes les semaines ou tous les mois (les nouvelles entreprises créées qu'on peut insérer sans souci: pas de modification sur les données existantes)
- un backup différentiel tous les deux à six mois (les entreprises modifiées ou supprimées). Les modifications peuvent poser problème, quand on s'est amusé plusieurs mois à renommer des entreprises car elles sont connues sous un autre nom... ou qu'on dispose d'un n° de tél, d'une adresse e-mail que la base de données de la RW ne connaît pas),
- un backup complet tous les ans (qui servirait de base à une éventuelle comparaison annuelle). »

Il importera enfin, au niveau de la mise à jour de la copie régionale de la BCE, de prévoir un dispositif technique capable de recevoir les informations remontant de toutes les ADL afin de recentraliser et de mutualiser l'ensemble des processus d'actualisation des données au niveau local.

L'UVCW propose d'étudier la possibilité de prise en charge de la gestion d'un outil de communication de type « mail » afin de centraliser les différents échanges entre agents relatifs à des problèmes rencontrés par rapport à l'outil ou par rapport aux informations.

## **Phasage**

Le groupe de travail sollicite la mise en œuvre simultanée des deux outils, et suggère qu'une première phase test soit mise en œuvre au niveau du site web, en privilégiant pour commencer les fonctions de recherches les plus simples (recherches mono-critère et multi-critère).

Le développement du module de recherche par « opération » risque en effet d'être plus lent.

Enfin, le module de recherche régional pourrait servir de base de travail pour l'élaboration du module de gestion de l'abonnement communal.